

Conseil de Quartier Centre ville Faubourg de Montbéliard

Mardi 4 novembre 2014

Compte-rendu

-1- Déroulement du Conseil de Quartier

-Intervention de M. Damien MESLOT, Député-maire

-

Intervention

de Delphine MENTRÉ, Adjointe chargée des consultations citoyennes

-Intervention de Mme Parvin CERF, Présidente du Conseil de Quartier

-Prise de parole des habitants

-2- Intervention de M. Damien MESLOT, Député-maire

Monsieur le Député-maire présente :

◇ Les perspectives de l'action municipale en matière d'application citoyenne avec la mise en place et l'installation des nouveaux conseils de quartiers et de leurs Présidents. M. le Député-maire précise que chacun peut faire acte de candidature et que les bureaux seront présentés lors des Conseils de Quartiers de février 2015

◇ Il communique sur la mise en place, tout au long du mandat, de consultations ponctuelles visant à soumettre à l'approbation des habitants les nouveaux projets de la municipalité (exemple du Pont Carnot)

◇ Il confirme l'engagement de la Municipalité d'accepter la décision des habitants et de retravailler, le cas échéant, un projet si celui-ci n'a pas obtenu leur l'assentiment. Les demandes et/ou propositions seront prises en compte dans le stricte cadre du budget initial. M. le Député-maire apporte toutefois la précision suivante : les projets inscrits dans le programme de la liste en vue des élections municipales sont, du fait des résultats, considérés comme, d'ores et déjà, validés par le vote des habitants

◇ Il rappelle et confirme la décision qui a été prise de ne pas augmenter les impôts locaux sur la ville, hormis la répercussion des hausses des taux fixés par le Gouvernement



◇ Il informe les habitants des modalités mises en place concernant les diverses collectes des ordures ménagères : l'augmentation de la fréquence dans certains quartiers, le rétablissement de la collecte des encombrants, l'instauration d'un nouveau schéma d'installation de bennes pour les déchets verts et le ramassage des sapins de Noël en janvier

◇ Il apporte des précisions et des explications sur La décision de la Municipalité de ne pas reconduire le contrat la liant aux Francas pour les raisons suivantes :

-coût élevé de la prestation avec une part de fonctionnement -imputée par les Francas à la charge de la collectivité- qui représentait 33% du montant annuel du coût soit 300 000 euros sur un budget de 900 000 euros

-décision qui va permettre au personnel Ville qui intervient dans ce domaine, d'être sécurisé dans son emploi, avec la proposition de contrats à temps complet, tout en garantissant a minima la même qualité de services proposés

-volonté des élus de proposer des activités favorisant le développement personnel de l'enfant et le renforcement des acquis nécessaires à son parcours scolaire en citant, par exemple, la mise en place du dispositif « Coup de pouce » pour les élèves du CP.

◇ Il communique des éléments d'information sur la décision de la Municipalité d'augmenter le nombre de policiers municipaux pour arriver, à terme, à une cinquantaine d'agents. Cette hausse de l'effectif permettra de renforcer le nombre des patrouilles et d'étendre la plage horaire des interventions.

Monsieur le Député-maire précise qu'il faudra patienter un peu plus de temps que prévu car les conditions requises pour intégrer la police municipale nécessitent un recrutement plus large.

◇ Il informe les parents d'élèves de la mise en place par la Communauté d'Agglomération d'un plan informatique sur 3 ans, à hauteur d'un million par an, pour palier au déficit d'équipement des écoles primaires dans ce domaine avec dotation de tablettes et Tableaux Blancs Interactifs pour toutes les écoles primaires de l'agglomération

◇ **Informations pratiques données par le Député-maire sur :**

-le déroulement de la réunion et les modalités d'intervention au cours du débat en précisant que seules les questions relatives au quartier doivent être abordées car il ne s'agit pas là d'une instance politique

-l'organisation de la journée du Maire avec

-une visite sur le terrain

-la tenue d'une permanence



-la possibilité pour chaque citoyen de prendre un rendez-vous avec lui soit en Mairie soit à sa permanence

-3- Intervention de Mme Delphine MENTRÉ, adjointe au Maire

◇ Présentation et commentaire par Mme Delphine MENTRÉ du power point restituant les résultats de la consultation au niveau de la ville. (Document mis en ligne à l'issue de la réunion)

◇ « *Rien ne se fera plus jamais sans vous* » est l'enjeu moteur du mandat et le nombre de réponses confirme la nécessité de réintroduire le dialogue avec les habitants : plus de 10% de formulaires retournés est un très bon résultat. Une mention pour les 30% de réponses par Internet, essentiellement chez les jeunes

◇ Mise en place de Conseils de Quartiers à géométrie variable : visites, ateliers participatifs

◇ Varier les modalités des réunions pour attirer un public plus important et les adapter en fonction des demandes

◇ Prise en compte des besoins des habitants avec un suivi et des informations sur les questions posées.

-4- Intervention Mme Parvin CERF, Présidente du Conseil de Quartier Centre ville Montbéliard

Madame Parvin CERF se présente et fait part à l'assemblée de ses motivations et de son intérêt à présider cette instance dans l'intérêt des habitants du quartier.

Elle les informe de sa volonté et de sa disponibilité pour faire en sorte que le Conseil de Quartier soit un relais fort entre les habitants et la municipalité.

Puis, elle présente les résultats de l'étude réalisée en nous commentant les données au niveau de son quartier

-5- Synthèse des questions posées par les habitants

◇ **Difficultés liées à l'incivilité**



- Problèmes liés à la présence du Centre d'urgence dans le quartier : *L'ancien hôtel de la CAB a été vendu pour que le centre d'urgence puisse y être transféré après réhabilitation avec octroi d'une subvention aux associations pour réaliser les travaux. Les habitants du quartier seront tenus informés des suites de l'avancement du dossier*
- Désagréments sonores liés aux soirées organisées par le Bar ABC : *intervention auprès du responsable pour qu'il respecte les autorisations administratives*
- Nuisances sonores Faubourg de France dues aux passages de jeunes en scooter
- Nombreux tags sur les immeubles : *il faut porter plainte et ensuite la ville pourra procéder au nettoyage*

◇ Circulation / sécurité

- Demandes de marquage au sol au Pont Neuf du côté de l'avenue Wilson, devant la gare
- Accès aux bornes : *revoir la réglementation pour que les véhicules de secours puissent avoir accès. Revoir le cahier des charges concernant les modalités d'accès et mise en place de vidéo surveillance*
- Difficultés liées à la circulation : *un plan de réflexion va être étudié avec différentes propositions qui seront testées avant leur mise en place*
- Densité de la circulation dans les rues du quartier : *mise en place après tests d'un nouveau plan de circulation*

◇ Demandes d'aménagements divers

- Centre des 4 As : *héritage d'un centre en piteux état et qu'il faut remettre aux normes avant 2016, investissement de 2 millions d'euros*
- Création du parking souterrain qui permettra la création de 200 places. *Nécessaire pour conserver les grandes enseignes sur la ville de Belfort et en attirer d'autres. Les commerçants rencontrés par Florence Besancenot, Adjointe, y sont très favorables*
- Réfection du Quai Vallet : *un taconnage sera effectué en attendant que le budget permette d'effectuer des travaux plus conséquents*

◇ Demandes dans le cadre de l'environnement

- CES Rimbaud : de nombreux détritrus sont laissés aux alentours : *installation de poubelles plus grandes, passage de la motocrottes*

◇ Problèmes liés au stationnement :



- Stationnement sauvage rue Plumeré : *passage de la police municipale*
- Parking Plumeré sous utilisé du fait que l'horodateur ni ne rend la monnaie ni ne prend les cartes *Signalement aux services*

◇ Travaux à effectuer

- Faubourg de France : *réfection du Faubourg avec la pose d'enrobé*
- Rue Colbert : *le passage des bus sera inversé avant sa réfection et les rails du chemin de fer enlevés*

◇ Précisions

- Bien que certaines questions aient reçu une réponse directe au cours de la réunion, les personnes qui ont laissé leurs coordonnées seront destinataires d'un courrier les informant du suivi de leur requête
- Lors des prochaines réunions des Conseils de quartier, un compte rendu de l'avancement des demandes sera présenté

◇ Quelques chiffres :

- Séance levée à 23h15
- 150 personnes étaient présentes
- 20 questions ont été posées au cours de la réunion
- 16 formulaires ont été déposés dans l'urne (avec parfois plusieurs demandes)

